



# AVIS URBANISME

Le Collège communal de la commune de 4250 Geer fait savoir qu'a été introduite par  
**Monsieur Piedboeuf Thomas, rue de l'Enclos 17, 4254 Geer**  
une demande de

## PERMIS D'URBANISME

ayant trait à un terrain sis **rue de l'Enclos 17**

cadastré **6 division, Section A, 180k**

Le projet consiste en **la construction d'un abri de jardin**

et présente les caractéristiques suivantes :

la façade arrière du bâtiment projeté se situera à plus de 15 mètres de la façade avant des bâtiments voisins et à plus de 4 mètres de la façade arrière de ces mêmes bâtiments, ce qui entraîne une enquête publique (art. 330 2° du Cwatupe)

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du 28/12/2015 jusqu'au 14/01/2016.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le **14/01/2016 de 10h00 à 11h00**, à l'Administration communale de Geer, rue de la Fontaine, 1 à 4250 Geer.

Le dossier peut être consulté à la même adresse de 08h30 à 11h30 du mardi au jeudi, de 15h00 à 19h00 les lundis sauf fériés.

Des explications techniques seront fournies sur rendez-vous le samedi 09/01/2016 de 08h00 à 10h00 ainsi que les lundis de 15h00 à 19h00 à la même adresse.

GEER, le 28/12/2015.

Par le Collège,

La Directrice générale,  
Sé) L. COLLIN

Le Bourgmestre,  
Sé) M. DOMBRET